

d'ailleurs de les juger — il me semble qu'à la fin la vie lui a été assez dure pour que j'aie le droit de dire sur sa tombe : « Il a noblement payé » ! D'ailleurs, à l'heure où j'écris, grâce à la bienveillance de ses plus vrais amis, qu'ils en soient à jamais remerciés, tout est réglé.

Le curé Auclair est mort, je l'ai dit, chez son frère, M. le curé de Saint-Polycarpe, le 11 décembre 1911. Il y avait été entouré pendant onze mois des soins les plus affectueux et les plus tendres. Cela ne pouvait pas sécher ses larmes, sans doute, elles jaillissaient d'une source trop profonde ; mais cela pourtant consola un peu son pauvre cœur, si éprouvé. Il a, dans sa modeste petite chambre du presbytère hospitalier de son frère, pleuré bien des larmes et répandu bien des prières. Il a prié pour ses paroissiens, pour ses amis, pour ses créanciers, afin que tout s'arrange, il a prié aussi, j'en ai été témoin, pour ceux qui l'oubliaient parce que l'épreuve le visitait. Je l'ai écrit et je le répète : « Il a mêlé ses larmes et ses prières dans le silence de sa retraite. Dieu, qui est juste et bon, l'aura reçu en sa miséricorde, parce qu'il fut pieux et bon pour les pauvres »...

Ses funérailles eurent lieu à Saint-Polycarpe. L'évêque du diocèse, Mgr Emard, vint les présider. Mgr Emile Roy, de Montréal, représentait Mgr l'Archevêque retenu par les exercices de sa retraite. Le curé Forbes de Saint-Jean-